



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 01 JUIN 2016

Vigilance jaune inondation Risque de crue : tronçon Seine aval

Le département de la Seine-Maritime est toujours placé en vigilance jaune 'inondation'. Le tronçon Seine aval vient d'être également placé en vigilance jaune pour les crues.

Le niveau de la Seine va augmenter chaque jour jusqu'à vendredi et notamment à chaque pic de pleine mer.

Selon les services de prévisions des crues :

- *L'Epte reste en vigilance jaune mais sans risque de débordement. Les hauteurs maximales sont atteintes dans le secteur de Gournay-en-Bray avec un risque très faible de débordement,*
- *Le débit est de 1500m³/seconde à Vernon, il augmentera régulièrement dans les jours qui viennent. Les coefficients de marée augmentent eux-aussi pour passer de 60 aujourd'hui à 100 dimanche prochain.*
- *Les premiers débordements devraient être observés durant le pic de pleine mer de la nuit prochaine entre minuit et 4heures dans le secteur de la boucle d'Elbeuf aux endroits "habituels" sans risque de dommages.*

A titre de précaution, les mairies sont invitées à **diffuser largement cette information auprès des populations**, en particulier celles qui sont les plus exposées au risque météorologique ou au risque de crue.

Pour suivre la situation météorologique et l'évolution du phénomène de crue :

Météo-France : 05 67 22 95 00

<http://france.meteofrance.com/vigilance> _ <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Rappels des comportements à adopter dans les zones inondées

Mettez-vous à l'abri et suivez strictement les consignes de sécurité des pouvoirs publics.

Évitez tout déplacement.

Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, ...Twitter.. site internet.....)

Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareil électriques,...).

Coupez les réseaux si nécessaire (électricité, gaz, eau).

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr